

## Communiqué de presse

### **Un partenariat fort et une offre de formation professionnelle continue complète pour l'Artisanat : Conférence de presse commune du 17 novembre 2017**

Lors de la conférence de presse commune du 17 novembre 2017 de la Chambre des Métiers, la Fédération des Artisans, les Centres de Compétences du Génie technique du Bâtiment et du Parachèvement et l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment, M. Nico Biever, vice-président de la Chambre des Métiers a tenu à féliciter la bonne collaboration et le partenariat renforcé conclu en 2016 et reconduit en 2017 entre les partenaires de référence en matière de formation professionnelle continue pour le secteur de la construction.

Cette collaboration soulève l'importance accordée à la formation et la volonté des partenaires de conjuguer leurs efforts et moyens pour proposer au secteur une offre de cours cohérente afin de garantir aux entreprises un investissement optimal dans le savoir-faire de leurs talents.

Dans le contexte économique actuel, dans lequel l'Artisanat se voit confronté à des changements accélérés de son environnement, une offre de formation structurée est devenue impérative. Cette dernière doit ainsi être adaptée aux évolutions en cours et futures et viser à préparer les entreprises aux défis d'une demande émergente pour de nouveaux produits et services ainsi qu'aux changements dans des contextes réglementaires et législatifs.

La collaboration, renforcée depuis 2016, entre les institutions du secteur de l'Artisanat au niveau de la formation, constitue un vrai engagement envers le secteur de proposer une offre de formations complète pour les différents métiers de la construction, en intégrant aussi bien des cours techniques des domaines de la performance énergétique, du gros-œuvre, du génie technique du bâtiment, du parachèvement, ainsi que des cours de sécurité-santé et de gestion et organisation d'entreprise.

Les partenaires sont fiers de pouvoir annoncer avoir tenu leur engagement, plus encore, ils affichent un franc succès. La mise en commun de l'offre de formation a permis en 2017 de proposer plus de 1300 actions de formation concrètes et de former 9000 personnes, ce qui équivaut à plus de 15% des collaborateurs du secteur.

Ce partenariat fort est reconduit avec un intérêt et des actions sur des éléments clés visant une coordination accrue et renforcée pour aider les entreprises à réaliser leurs objectifs professionnels dans le développement du savoir-faire de leurs collaborateurs.

Soulignons que la nouvelle offre 2018 pour le secteur de la construction s'adresse à 4.000 entreprises et 60.000 salariés.

Les inscriptions aux différents cours et formations peuvent se faire à travers les sites Internet respectifs des organisateurs et sont sans frais pour les entreprises des secteurs génie technique et parachèvement qui cotisent dans le cadre de l'accord interprofessionnel et pour les entreprises des secteurs gros-œuvre et travaux publics soumises à la convention collective.

La nouvelle brochure sera diffusée dans les prochains jours à toutes les entreprises du secteur de la construction et l'offre peut être consultée sur les sites Internet des partenaires :

- [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)
- [www.cdc-gtb.lu](http://www.cdc-gtb.lu)
- [www.cdc-par.lu](http://www.cdc-par.lu)
- [www.ifsb.lu](http://www.ifsb.lu)

---

Luxembourg, le 17 novembre 2017

Communiqué par la Chambre des Métiers

Bénédicte PUCCIO  
Chargée de Communication & Marketing  
2, Circuit de la Foire Internationale  
B.P. 1604  
L-1016 LUXEMBOURG  
Tél.: +352 42 67 67 - 317  
Fax: +352 42 67 87  
E-mail: [benedicte.puccio@cdm.lu](mailto:benedicte.puccio@cdm.lu)